SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2019/12/02
19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - Mme Juliette Jalbert - M. Germain Martin - M. Alain Daigle - M. Alain Brochu - M. Charles Audet - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption ☑ tel que présenté ☐ modifié

3.- PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption ☑ Séance ordinaire ☑ Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin) ☑
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) ☑
5.3 Incendie (Rock Rousseau) ☑
5.4 Tourisme (Charles Audet) ☑
5.5 Culture (Juliette Jalbert) ☑
5.6 Communautaire et social (Alain Daigle) ☑
5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert) ☑

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses comparatifs pour l'année 2018 et pour l'année 2019 » selon les différents départements.

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.$ et plus.
8.2 L'ensemble des membres du conseil municipal a déposé leur déclaration d'intérêt pécuniaire.

9- ADMINISTRATION -

9.1 Adoption du règlement numéro 663, règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur une partie de l'avenue Champlain.
9.2 Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'année 2020.
9.3 Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières recyclables pour l'année 2020.
9.4 Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières putrescibles pour l'année 2020.
9.5 Demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.
9.6 Autorisation de signature de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour la fourniture du service des cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2020.
9.7 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers.
9.8 Demande d'aide financière dans le cadre du programme soutenir la coopération intermunicipale.
9.9 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2020.
9.10 Demande d'aide financière du Centre d'Entraide de la région de Disraeli.
9.11 Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Disraeli pour la Guignolée 2019.
9.12 Achat de bacs dû à l'implantation de la collecte des matières organiques.
9.13 Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne du rein pour la période du 4 au 26 avril 2020.
9.14 Renouvellement du contrat pour le traitement des matières organiques avec Gesterra.

10.- URBANISME

10.1 Aucun

11.- AUTRES SUJETS

11.1 Rapport sur les événements de la Sûreté du Québec pour la période 2018-2019.
11.2 Rapport sur les frais de l'usine d'eau potable.
11.3 .

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

12.1 Le maire invite les citoyens à poser des questions
12.2 Le maire invite les membres du conseil à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI
M.R.C. DES APPALACHES

Séance ordinaire
du 2 décembre 2019

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement aux lieu et heure ordinaires des séances de ce conseil, le lundi 2 décembre 2019, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent Mme Juliette Jalbert, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

M. Charles Audet et M. Germain Martin sont absents à cette rencontre.

1.- Prière
2.- Adoption de l'ordre du jour
3.- Adoption des procès-verbaux
4.- Lecture de la correspondance
5.- Rapport des comités
6.- Rapport du C.C.U.
7.- Trésorerie
8.- Présentation des comptes et engagement des crédits
9.- Administration
10.- Urbanisme
11.- Autres sujets
12.- Période de questions
13.- Clôture de l'assemblée
14.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12-2019-293

PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

12-2019-294

PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

Que les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 19 novembre ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

Que les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉSOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	☑	5.4 Tourisme (Charles Audet)	☑
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	☑	5.5 Culture (Juliette Jalbert)	☑
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	☑	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	☑
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	☑

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil des « états des recettes et dépenses comparatifs pour l'année 2018 et pour l'année 2019 » selon les différents départements.

12-2019-295 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500.$ et plus.

12-2019-296 **PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

Que ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 30 novembre 2019, totalisant 186 189.26 $.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

8.2 Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums, Monsieur Jacques Lessard, maire, Madame Juliette Jalbert conseillère, ainsi que Messieurs les conseillers, Germain Martin, Alain Daigle, Alain Brochu, Charles Audet et Rock Rousseau déposent leur déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires.

9.- ADMINISTRATION

9.1 **Adoption du règlement numéro 663, règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur une partie de l'avenue Champlain.**

Il est,
12-2019-297 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

Que le Conseil adopte le règlement numéro 663, règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur une partie de l'avenue Champlain.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'année 2020.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des soumissions pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un (1) seul soumissionnaire a déposé son offre, à savoir :

→ Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. 97 429.82 $ taxes incluses.

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale suite à l'analyse de la soumission ;

En conséquence, il est,
12-2019-298 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à savoir Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. au montant de 97 429.82 $ taxes incluses pour la cueillette et le transport des matières résiduelles pour l'année 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.3 **Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières recyclables pour l'année 2020.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des soumissions pour la cueillette et le transport des matières recyclables pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un (1) seul soumissionnaire a déposé son offre, à savoir :

→ Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. 69 352.92 $ taxes incluses.

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale suite à l'analyse de la soumission ;

En conséquence, il est,
12-2019-299 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à savoir Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. au montant de 69 352.92 $ taxes incluses pour la cueillette et le transport des matières recyclables pour l'année 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.4 **Octroi du contrat pour la cueillette et le transport des matières putrescibles pour l'année 2020.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé des soumissions pour la cueillette et le transport des matières putrescibles pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'un (1) seul soumissionnaire a déposé son offre, à savoir :

→ Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. 28 427.57 $ taxes incluses.

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale suite à l'analyse de la soumission ;

En conséquence, il est,
12-2019-300 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que le Conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à savoir Transport ordurier de la région de l'Amiante inc. au montant de 28 427.57 $ taxes incluses pour la cueillette et le transport des matières putrescibles pour l'année 2020.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.5 **Demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local.**

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état ;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes:

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

a) La capacité de payer des municipalités ;
b) L'accès difficile aux programmes existants ;
c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables ;
d) La pérennité des infrastructures.

En conséquence, il est,
12-2019-301 **PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

Que la Ville de Disraeli appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

Que la Ville de Disraeli participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

a) La capacité de payer des municipalités ;
b) L'accès difficile aux programmes existants ;
c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables ;
d) La pérennité des infrastructures.

Que cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au député de Mégantic afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires ;

Que le directeur général soit autorisé à signer les documents requis à cette fin.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.6 **Autorisation de signature de l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec pour la fourniture du service des cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2020.**

Il est,
12-2019-302 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

Que le Conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Disraeli l'entente intervenue entre la Ville et la Sûreté du Québec pour la fourniture du service des cadets de la Sûreté du Québec à l'été 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 **Demande d'aide financière pour la formation des pompiers.**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux:

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier 1 et /ou de trois (3) pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Appalaches en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, il est,
12-2019-303 **PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Appalaches.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.8 **Demande d'aide financière dans le cadre du programme soutenir la coopération intermunicipale.**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a pris connaissance du Guide concernant l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraeli, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Julien, Sainte-Praxède et Ville de Disraeli incluant la municipalité de Stratford, désirent présenter un projet d'étude concernant la viabilité d'un centre multifonctionnel dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération municipale ;

En conséquence, il est,
12-2019-304 **PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

Que le Conseil de la Ville de Disraeli s'engage à participer au projet d'étude sur la viabilité d'un centre multifonctionnel et d'assumer une partie des coûts.

Que le Conseil accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet.

Que le Conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

Que le maire et le directeur général sont autorisés à signer tout document en lien avec cette demande d'aide financière.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire suppléant n'ayant pas voté.

9.9 **Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2020.**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 319 de la loi des Cités et Villes, le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier des

séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 551, article 2, le Conseil établit le jour et l'heure des séances du conseil;

En conséquence, il est,
12-2019-305 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu**,**

Que le Conseil établit les séances ordinaires pour l'année 2020 au premier lundi de chaque mois, à savoir :

MOIS	JOUR	DATE	HEURE
Janvier	Lundi	13 janvier	19h00
Février	Lundi	3 février	19h00
Mars	Lundi	2 mars	19h00
Avril	Lundi	6 avril	19h00
Mai	Lundi	4 mai	19h00
Juin	Lundi	1er juin	19h00
Juillet	Lundi	6 juillet	19h00
Septembre	Mardi	8 septembre	19h00
Octobre	Lundi	5 octobre	19h00
Novembre	Lundi	2 novembre	19h00
Décembre	Lundi	7 décembre	19h00

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 **Demande d'aide financière du Centre d'Entraide de la région de Disraeli.**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide de la région de Disraeli (CERD) a fait une demande d'aide financière pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le CERD permet de desservir certaines familles dans le besoin surtout au niveau alimentaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches sera sollicité pour contribuer à la poursuite des activités du CERD ;

En conséquence, il est,
12-2019-306 **PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu**,**

Que le Conseil octroie une aide financière au montant de 3 000 $ pour le Centre d'Entraide de la région de Disraeli pour l'année 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 **Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Disraeli pour la Guignolée 2019.**

Il est,
12-2019-307 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu**,**

Que le Conseil informe les Chevaliers de Colomb que la Ville ne participera pas financièrement à la Guignolée 2019.

Que le Conseil souhaite tout le succès escompté pour la Guignolée 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 **Achat de bacs dû à l'implantation de la collecte des matières organiques.**

CONSIDÉRANT l'implantation des matières organiques à compter du mois d'avril 2020 sur tout le territoire de la Ville de Disraeli, et ce pour une durée de 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE tout le tonnage sera acheminé aux plateformes de compostage de Gesterra situé au 318, chemin de la Grande-Ligne à Saint-Rosaire ;

CONSIDÉRANT QUE chaque unité de logement doit posséder un bac brun et un bac de cuisine;

CONSIDÉRANT QUE les bacs appartiendront à la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a accès à une subvention évaluée à 33% pour un maximum de 100 $ par unité d'occupation ;

En conséquence, il est,
12-2019-308 **PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU**
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

Que le Conseil autorise, par l'entremise de Gesterra, l'achat de cinq cent cinquante-deux (552) bacs bruns et cinq cent cinquante-deux (552) bacs de cuisine de 7.1 litres au coût approximatif de soixante-dix dollars (70 $) par résidence.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.13 **Demande de permis de colportage de la Fondation canadienne du rein pour la période du 4 au 26 avril 2020**.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation canadienne du rein a fait une demande afin d'obtenir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne se déroulera du 4 au 26 avril 2020;

En conséquence, il est,
12-2019-309 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise la Fondation canadienne du rein à faire du porte-à-porte entre le 4 et le 26 avril 2020 selon l'horaire établi dans la règlementation municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.14 **<u>Renouvellement du contrat pour le traitement des matières organiques avec Gesterra.</u>**

Il est,

12-2019-310 **PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU**
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le renouvellement du contrat pour la gestion des matières résiduelles avec Gesterra pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024.

QUE le coût à la tonne métrique sera de 66.30 $ pour l'année 2020 et indexé de 2 % par année le 1er janvier de chacune des années subséquentes.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

10.1 Aucun

11.- AUTRES SUJETS

11.1 Rapport sur les événements de la Sûreté du Québec pour la période 2018-2019.
11.2 Rapport sur les frais de l'usine d'eau potable.
11.3 Transport adapté région de Thetford

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions.

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

13.- & 14.- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

12-2019-311 **PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT**
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE

QUE cette séance soit levée à 19h30.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

<u>CORRESPONDANCE DU MOIS</u>

- Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

_____ _____

M. Jacques Lessard, Maire M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.